RCS: PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 08365

Numéro SIREN: 398 178 574

Nom ou dénomination : SFFE EQUIPEMENT THERMIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2023 sous le numéro de dépôt 39806

SFFE EQUIPEMENT THERMIQUE

Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 € Siège social : 42 rue Servan - 75011 - PARIS 398 178 574 RCS PARIS

39866

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 MARS 2023

<u>Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022</u>

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 114 516.59 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

114 516.59 €

Au compte Report à nouveau qui s'élève ainsi à −239 771.95 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mars 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme La Gérance

SFFE EQUIPEMENT THERMIQUE

Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 € Siège social : 42 rue Servan - 75011 - PARIS 398 178 574 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, Le 29 mars à seize heures,

Les associés de la société SFFE EQUIPEMENT THERMIQUE, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 €, divisé en 200 parts de 500 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 42 rue Servan à PARIS (75011), sur convocation de la gérance.

Est présente:

- La Société SOCIETE D'INVESTISSEMENT POUR L'-ENERGIE, propriétaire de 200 parts sociales

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Sébastien SAIGNE, gérant non associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Constatation des capitaux propres négatifs,
- Lecture des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans les rapports.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 114 516.59 € de la manière suivante :

> Bénéfice de l'exercice

114 516.59 €

Au compte Report à nouveau qui s'élève ainsi à −239 771.95 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont négatifs depuis le 31/12/2013.

L'Assemblée Générale décide de ne pas dissoudre la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant dessus, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide que Monsieur Sébastien SAIGNE ne percevra aucune rémunération mais il pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacements.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

SFFE EQUIPEMENT THERMIQUE

Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 € Siège social : 42 rue Servan - 75011 - PARIS 398 178 574 RCS PARIS

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 MARS 2023

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 114 516.59 € de la manière suivante :

> Bénéfice de l'exercice

114 516.59 €

Au compte Report à nouveau qui s'élève ainsi à -239 771.95 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont négatifs depuis le 31/12/2013 et décide de ne pas dissoudre la société.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant dessus, approuve successivement chacune desdites conventions.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide que Monsieur Sébastien SAIGNE ne percevra aucune rémunération mais il pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacements.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Libert, Égalue, Frateraité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le		et clos le	31122022	33 3 1 1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	Régime simplifié d'imposition	35.29 £ 38.
Déclaration souscrite po					Régime réel normal	CARLES X
SI PME Innovantes, coch					i in the Rose in the control of	CONTROL OF COME
Si option pour le régime	optionnel de taxation	n au tonnage,	art. 209-0 B (entr	eprises de transport	maritime), cocher la case	Maria Cara
A IDENTIFICATION	N DE L'ENTREPRIS	E (% 00 %)	W. 14. 20. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1.		TOTAL STATE OF THE	aller to the time
	Désignation de la so		e en maria de la companya della companya della companya de la companya della comp		Adresse du siège social:	Samuel and the second s
CADI CEEE ECI	— <u> </u>	*		42 RUE SER		
SARL SFFE EQU	DIFEMENT THER	MITÄOR				
SIRET 3	<u> </u>	5 7 4 0	0 0 3 2	75011 PARI	5	
Adr	esse du principal éta	blissement:		And	cienne adresse en cas de changeme	nt:
						İ
	L DES GROUPES			AND AND THE PERSON OF THE PERS		Tariffer and the Control of the Control
			s doivent déposer	cette déclaration en de	eux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le grou						
Pour les sociétes filiales, d	lesignation, adresse du	i lieu d'imposit	ion et n° identificati	ion de la societe mere		
			ī			
D SAAAMATT SAAS	and the state of t	Maryon vigorial o		SIRET		
B ACTIVITE	TAICHINT I BITCH PICTOR	T I TOTAL AT THE STATE OF THE S	EDWIN TO T	Si yaya aya- ah	and distinité costar la cosa	
Activités exercées C RECAPITULATI	INSTALLATION EQUI				angé d'activité, cochez la case	
1 Résultat fiscal	ON DES ELEMENTS	J D IMPUOLI	ion (ci. Houce d	Bénéfice imposable a		icit
Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de c	ession, de concession		s brevets et droits de propriété industrielle assim	
2 Plus-values						
	PV à long terme	•	15%		PV à long terme imposables à 19%	art
	Autres PV impos	sables à 19%	L	PV à long terme imposables à 0		
3 Abattements et exonéra	tions notamment en fa	veur des entre	eprises nouvelles o	u implantées en zone	s d'entreprises ou zones franches	
Entreprises nouvelles	s, art 44 sexies	Jeunes entre	eprises innovantes, a	art. 44 sexies-0 A		
Entreprises nouvelles	art 44 septies	Zone fr	anche d'activité, art.	44 quaterdecies	Zone de restructurationde la défens	e art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamise	er(BUD), art.44	Zones franc	hes urbaines - Territ	toire entrepreneur,		Autres dispositifs
·	sexdecies			art 44 octies A L	=	
Société d'investissement in	mobilier cotée	Bénéfice ou d	léficit exonéré	art, 44 septdecies	Plus-values exonérées	
		(indiquer + ou	- selon le cas)		relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'i	Le Marie Albert Marie La Marie Carlo Carlo	A Section of the Williams	cteur productif, art. 2	44 quater W		
	cf. notice de la déc		······································			
Au titre des revenus mob					un territoire ou une collectivité	-
territoriale d'Outre-Mer, un o					an ternone of the concentra	
E CONTRIBUTION	ANNUELLE SUR L	ES REVENU	IS LOCATIFS (cf	, notice de la décla	ration n° 2065)	
Recettes nettes soumis	· · · · · · · · · · · · · · · · · · · 		a a como calaba como lo a como en en	and the late of the second case is even a		
				déclaration n° 206	55-SD)	
Assiette de la contributi				ÉNI ADATION DAS	(C 040 DAYO 01 0/0 104	and the second of the second o
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				/S PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de C-l-1), cocher la case ci-contre	la declaration n° 2065-SD)
2-Si vous êtes la société têt					Nom	
la déclaration n° 2258-SD, i					NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise d	lésignée au dépôt de la d	déclaration n° 2	2258-SD par la socié	té tête de groupe (art. 2	223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-con	tre
Dans ce cas, veuillez ind	iquer le nom, adresse et	t numéro d'iden	ntification fiscale de l	a société tête de groupe	Nom	
					NIF	
H COMPTABILITE		2,30,000				A Strain grapes - A consequents
L'entreprise dispose-t-elle d			UI x NON	Si oui, indication		
Vous devez obligatoireme de la majoration de 0,2 % Les notices des liasses fis	nt souscrire le formula prévue par l'article 173 scales sont désormais	aire n° 2065-S[18 du CGI, Vou uniquement a	D par voie dématéri is trouverez toutes ccessibles sur le s	alisée, Le non respect les informations utile: ite www.impots.gouv.i	t de cette obligation est sanctionné par s pour télédéclarer sur le site www.impo ir.	l'application its.gouv.fr.
					conseë:	
REVISION ET CO		oc company				
18 rue Drouot						
75009 PARIS	7.1	Stron ro			Til.	
OCAMUCA SALES	/ e nventionne / / // Coche		56.21.21	Grienitik ali i akada sa	Tél:	
OGA/OMGA Visiour.co Nom et adresse du CGA/ON	The second secon		Action (OR Internal			
			}			
			,	Qualité et nom du sigr		ant
N° d'agrément du CGA/C	MGA/viseur convention	né		Signature	Sébastien SAIGNE	
Examen de conformité fis	cale (ECF)					
Cegid Quadra		¥ 21	n da medoanestino - Mai - W	attendarion of the control of the	eEn Euros. REVISION ET CONTROLE	
		MUSSIO	er de bresenninou - Aog II	attestation d'Expert Comptabli	PENDION DE CONTROLE	

Nº 2065 bis

	IMPOT SI	JR LES	SOCIETES					2023
			ARATION Nº 20					
REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS	ET PARTS	SOCIAL	.ES, AINSI QUE	DES REVENUS	ASSIMILES DI	STRIBU	ES	
Montant global brut des distributions (1 payées par la société elle	e-même a		payées par u	n établissement char	gé du service des titi	res	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations					······································	- c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associnterposées	iés, actionna	ires et po	irteurs de parts, s	oit directement, s	oit par personnes	đ		
Montant des distributions						ę		
autres que celles visées en (a),						_ +		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)						g		
Name of the state	0/	20 4 2	4- 1'4:-l- 150 d.	- CCL (4)		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de						+;		
Montant des revenus répartis (5)	. 10 70 previ	, 00 £ 0	o o do i dicidio i o		Total	(aàh)		
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MI	MBRES DI	CERTA	INES SOCIETES	s				
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au C0	Pour les S.A.R.L.	chaque	associé, gérant c	ou non, désigné co	etenue pour l'assie al. 1 à titre de trait tres rémunérations	ements,	émolume	ents, indemnités,
* SARL, tous les associés ;	Nombre			Montant	des sommes ve	ersées :		
 * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, 	de parts sociales appartenant à chaque	Année au cours de laquelle le versement	à titre de traitements	à titre de frais d de mission et de	le représentation, e déplacement.	à titre o profess ceux vi	de frais ionnels a sés dans	autres que ; les
gérants ou coparticipants	associé en toute pro- priété ou en usufruit	à été effectué.	émoluments et indemnités proprement dits.	Indemnités forfaitaires.	Rembour- sements.	Indem forfait		Rembour- sements.
	2	3	44	5	6		<i>,</i>	°
		<u> </u>						
							<u> </u>	
K DIVERS * NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas			Harris Harris de Santon de Carros de Car La carro de Carros d	gododlakkelektore		i de kirji e edi.	a s ilakirin	Walio Mari Haliowaki.
TOWNER ADMISSION DO FIND HELP AND TOWNER OF THE PARTY OF	ac geranov .			···········				
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre e	st insuffisan	t, joindre	un état du même	modèle)				
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPR	ISES PLAC	EES SO	US LE REGIME	SIMPLIFIE D'IN	POSITION			
REMUNERATIONS Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes co	mprises dan	s les DAD	S et versées aux	apprentis sous co	ntrat et aux handi	capés (a)	7	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtage	es (b)				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		1	
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	À ir dei			0%	15 %	6		19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
MVLT réalisée au cours de l'exercice								
MVLT restant à reporter								
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANIS	MES BENE	FICIAIR	ES DE DONS					
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur le	s reçus, atte	stations o	ou tous autres doc	cuments et perçus	au titre de l'exerc	ice		

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

	Dés Adr	signation de l'entreprise : SARL SFFE EQ resse de l'entreprise 42 RUE SERVAN	UIL	PEMENT THERMIQUE 75011	PAR	Durée de IS	l'exercice exprimée en nor Durée de l'exerc	
Г			7 4	100032				Néant 🔲 *
ł			T				Exercice N clos le,	31122021
				Brut		Ameritssements, provisions	Net 3	Net 4
Ī		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
Ī	LES	Frais d'établissement *	AE	1	AC			
	INCORPORELLES	Frais de développement *	CX	(CQ			
			AF	,	AG			
	MMOBILISATIONS	Fonds commercial (1)	AF	1	AI	<u> </u>		
	BILIS/	Autres immobilisations incorporelles	AJ	i	AK			
Į.	IMM	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	,	AM			
4RANI	L	Terrains	AN	(AO			
. 31	SELLES	Constructions	AP	-	AQ			
DECL	ORPO	Installations techniques, matériel	AF		AS			
ED	NOIS (et outillage industriels Autres immobilisations corporelles	AT		AU	14 398	2 795	5 029
7	BILISA	Immobilisations en cours	- A.V		AW			3 023
PAR	IMMO	Avances et acomptes	-		ł			
	-	Participations évaluées selon	AX		AY			
A CONSERVER	RES (2)	la méthode de mise en équivalence	CS		СТ			
SE	NANCIÈ	Autres participations	Ct		CV			
Š	ONS FE	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
7	LISATI	Autres titres immobilisés	BD)	BE			
	MOBI	Prêts	BF		BG			
EXEMPL4IRE	-	Autres immobilisations financières*	BH		Bī			
3	7	TOTAL (II)	BJ	17 192	ВK	14 398	2 795	5 029
EV		Matières premières, approvisionnements	BL.		BM			
E	KS*	En cours de production de biens	BN		во	·		
	roci	En cours de production de services	BP		BQ			
LN	S	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	ВТ		BU			
		Avances et acomptes verses sur commandes	BV	,	BW			
11.1	CES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	21 712	BY		21 712	33 105
	CREAN	Autres créances (3)	BZ	826	CA		826	1 129
	Ü	Capital souscrit et appelé, non versé	СВ		сс			
Ì	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
١	AIG	Disponibilités	CF	3 459	CG		3 459	1 084
Γ		Charges constatées d'avance (3)*	Сн		CI			
	uo	TOTAL (III) CJ	25 997	ск		25 997	35 319
omptes de	gularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW	v				
amo	gala	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	1				
۲			CN					
	Ì	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	-		ΙA	14 398	28 791	40 347
Cegad Quadra	env	eis: (1) Dont droit au bail	<u> </u>	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
	lause	e de réserve Immobilisations		immobilisations financieres nettes : Stock	3 :		Créances :	

BILAN - PASSIF avant répartition

Page 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Form: du Cr	ulaire oh de gënër	1gature (article 59 A al des Impóts)	ra	. 64610				Page 12
		Désignation de l'entreprise : SARL SFFE EQUIPEMENT THERM	ΜIÇ	QUE			Néa	nt 🗌 *
					Exercice N		Exercice N-	1
		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé:	D/	L	100	000	100	000
		Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DE	В				
		Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK) DO					
SE		Réserve légale (3)	DI	p	10	000	11	000
OPR		Réserves statutaires ou contractuelles	DI	E				
CAPITAUX PROPRES		Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1) Di	F				
ITAL		Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*) DC	G				
CAP		Report à nouveau	Di	н	(354	289)	(41	6 093
		RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1	114	517	61	1 804
		Subventions d'investissement	DJ	,				
		Provisions réglementées *	Di	ĸ				
		TOTAL (I)	DI	i.,	(129	772)	(24	4 289
spr	λυ	Produit des émissions de titres participatifs	e)	м			,	
Autres fonds	propres	Avances conditionnées	D:	×			* ' ' '	
An	_	TOTAL (II)	DC	о				
2 5	£	Provisions pour risques	DI	P				
Provisions per risques	et charges	Provisions pour charges	DO	2				
P 90		TOTAL (III)	DI	R				
		Emprunts obligataires convertibles	DS	s				
		Autres emprunts obligataires	D1	r	-			
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DI	U				
TTES (4)		Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI) D'	v	142	339	27	4 162
TTE		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	Ðγ	w				
DE		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	D	x	5	316		4 956
		Dettes fiscales et sociales	DY	Y	10	908		5 517
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	Đź	z 🗀				
		Autres dettes	E.A	'L				
Con rég	npte ul	Produits constatés d'avance (4)	E	3				
		TOTAL (IV)	EC		158	563	28	4 636
		Ecarts de conversion passif * (V)	ΕI				······································	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EF		28	791	4	0 347
	(1)	Ecart de réévaluation incorpore au capital	1 B	,	·····			
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	10	: [
<u>s</u>	(2)	Dont Ecart de réévaluation libre	ιE	,				
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)	1E	: [
RE	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EC		158	563	28	4 636
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EI	4		ĺ		

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice nº 2032.

(3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

052 2023 Page 13

۲	esig	lation u	e l'entreprise :	ידעעני	1	E EQUIPENENT IN	11.4.5	71-1	Exercice N				Néant
					-	France	Τ		Exportations et	Ι	Total		Exercice (N-1)
\vdash		1,,				1	_	Т	sons intracommunautaires		10(2)		
		Vente	s de marchandis		FA		FE	ŀ		FC			
	NO	Produ	ction vendue	biens*	FD	<u> </u>	FE	ŀ		FF			
	ľATI			services*	FG	124 835	-	۱		FI	124		72 698
	LOI	Chiffi	res d'affaires no	ets*	FJ	124 835	Fŀ	1		FL	124	835	72 698
	EXP	Produ	ction stockée*			<u> </u>			·	FM			
	rs D	Produ	ction immobilise	e*						FN	·····		
	PRODUITS D'EXPLOITATION	Subve	ntions d'exploita	ation		<u> </u>				FO			
	PRO	Repris	ses sur amortisse	ments et prov	isior	ns, transfert de charges* (9)				FP			
N		Autres	s produits (1) (11	1)						FQ		0	
RA.			, , , , , , , , , , , , , , , , , , , 			Total des pr	odı	iits	d'exploitation (2) (I)	FR	124	835	72 698
77		Achat	s de marchandis	es (y compris	droi	ts de douane)*				FS			
SI .		Variat	tion de stock (ma	rchandises)*						FT			
\overline{E}		Achat	s de matières pre	emières et aut	res a	pprovisionnements (y comp	ris	droi	ts de douane)*	FU			
RL	Z	Variat	ion de stock (ma	itières premiè	res e	t approvisionnements)*				FV			
PA	ATK	Autres	achats et charge	es externes (3) (6 l	ois) *				FW	3	673	3 392
EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT	CHARGES D'EXPLOITATION		s, taxes et versen							FX		234	667
R	EXP		es et traitements							FY			
\SE	S D,		es sociales (10)							FZ			
3	RGE			. <u></u>		- dotations aux amortissem	nent	· c*		GA	2	234	2 234
¥	Ð	ONS	Sur immobilis	ations	{ ·	- dotations aux provisions				GB			
RE		LOT TO T	Sur actif circu	lant : dotation			•			GC			
3		DOTATIONS D'EXPLOITATION				ns aux provisions				GD GD			
MP		<u> </u>	<u> </u>	charges, do	alioi	is aux provisions				 	1	000	1 000
XE		Autres	s charges (12)			T 4 1 1 . 1				GE		141	7 293
\neg		<u> </u>		TATION #		l otal des en:	arg	es		GF	117		
_		ſ	AT D'EXPLOI							GG	117	694	65 405
	opérations en commun		ice attribué ou po						(111)	l t			
\vdash	9.6		supportée ou bén						(IV)	lt			
	ERS	<u> </u>	its financiers de	·						GJ			
	U _N			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		créances de l'actif immobili	isé ((5)		GK			
	PRODUITS FINANCIERS	Autres	intérêts et prodi	uits assimilés	(5)					GŁ			
	HTS	Repris	es sur provision	s et transferts	de ci	narges				GМ			
	KODI	Différe	ences positives d	le change						GN			<u> </u>
	ž	Produi	its nets sur cession	ons de valeurs	mol	oilières de placement				GO			
L						Total	l de	s p	roduits financiers (V)	GP			
	ERES	Dotati	ons financières a	ux amortisse	ment	s et provisions*				сQ	<u> </u>		
	ANC	Intérêt	s et charges assi	milées (6)		······································				GR	3	177	3 601
	S FIN	Différe	ences négatives o	de change						GS			······································
	CHARGES FINANCIERES	Charge	es nettes sur cess	sions de valeu	rs m	obilières de placement				GТ	<u> </u>		
20	CHA					Total	des	c b	arges financières (VI)	Gυ	3	177	3 601
and Chan	2 - R	ÉSULT	AT FINANCIE	R (V - VI)						GV	(3	177)	(3 601
š ;	3 - R	ÉSULT	AT COURANT	AVANT IM	PÔ1	TS (I - II + III - IV + V -	VI)		GW	114	517	61 804

$\overline{}$			
(a)	COMPETE DE	TO TO CATALOG A CONTROL	DE L'EXERCICE (Suite
14/	ICOMPTE DE	RESULTATI	DE L'EXERCICE (Suite
\ /			

	Dés	signa	ation de l'entreprise : SARL SFFE EQUIPEMENT THERMIQUE			Néam 🔲 *
					Exercice N	Exercice N-1
		ELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	NITS	NO.	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	нв		
	PRODUITS	EXCEPTIONNELS	Reprises sur provisions et transferts de charges	нс		
		ĒŽ	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	НD		
		LLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	CES	NNE	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	CHARGES	EXCEPTIONNELLES	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	НG		
		EXC	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	нн		
N	4	- RÉ	SULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	ні		
RA	Pa	rtici	pation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	нј		
TY	ln	ıpôts	s sur les bénéfices * (X)	нк		
LE DECLARANI			TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	ĦL	124 835	72 698
TE			TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	нм	10 318	10 894
PAR	5	- BÉ	NÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	114 517	61 804
4 2		(I)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	но		
ZE		(2)	Dont produits de locations immobilières	ну		
ER			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	ıG		
SV		(3)	Dont - Crédit bail mobilier *	HP		
\ddot{z}			- Crédit bail immobilier	HQ		
EA		(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	111		
41R		(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	13		
EXEMPLAIRE A CONSERVER		(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	lik		
EM	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	нх		
EX		6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	ž.		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	RENVOIS	(9)	Dont transferts de charges	A1		
	~	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	-	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	А3		
	4	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 000	1 000
ı	1	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	<u> </u>		
ı			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			
		(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7 joindre en annexe)	et le	Exer Charges exceptionnelles	cice N Produits exceptionnels
ł	L					
		(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exer Charges anterieures	cice N Produits antérieurs
Cegad Quartra						
ig S						
				_		

1	omula	re gbligatou	re (enticle 53 los limpôts)	,					(5))	I	MMOBILISATIONS	S		DG	FiP N° 2054 2023
ĺ				entreprise	SAR	. SI	FF	E EQU	JIPEME	NT	ГΗ	ERMIQUE				Page 15 Néant *
		DRE A		-	ІММОВ	LISA	TIC)NS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercite	Cons	Augmen sécutives à une réévalustion pratiquée surs de l'estercies on resultant d'une unise en équivalence	itatio	as Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
	RP.	Frais	d'établiss	sement et de	e développem	ent			TOTA	LI	CZ	1	D8	mrs en Sanzacece	D9	3
nes)*	INCORP.				bilisations i		orel	les	TOTA	L II	KI	,	KE		KF	
es centines)*	-	Тетта	<u> </u>								KC		кн		кі	
ontant d		<u> </u>	Sur sol pr	opre	Dont	L9				Tı	KJ		KK		KL	
rter le m		l e	Sur sol d'a		Composants	MI		-		ل إ 1	KA		KN		ко	
(Ne pus reporter le		onstru			agencements	Don	n!	J.,			1				KR	
(Ne	ES			ements des c	onstructions *	Compos		M2		-	KF		KQ		1	
	ELL		llage inc		agencements	Compo		МЗ			KS		KT		KU	
	CORPORELLES	sation	unénagen	ents divers *							K		KW		KX	
,	00	걸음		el de trans	<u> </u>				_		K		KZ		LA	
INI			t mobi	l de bures lier infors	natique						LB	6 025	LC		LD	
IRA		Autres	ivers 1	ages recu	pérables et						LE		LF		re	
PAR LE DECLARANT		Immo	obilisat	ions corpo	orelles en co	ours					LH		LI		IJ	
DE		Avan	ces et a	comptes							LK		LL		LM	
E						<u></u>			TOTAL	, III	LN	17 192	LO		LP	
R	S	Partic	cipation	ns évaluée	s par mise o	en équ	iival	lence			8G		8M		8T	
	TÈRE	Autre	es parti	cipations							8U		8V		8W	
CONSERVER	FINANCIÈRES	Autre	s titres	immobil	isés						1P		1R		15	
3	FIL	Prêts	et autre	es immob	ilisations fu	nanciè	eres				11		1U		iv	
3					**				TOTAL	īv	LQ		LR		LS	
9			TC	TAL GÉ	NÉRAL (I	+ 11 -	+ []	(+ (V)			00	17 192	ØН		ØJ	
J											w				100	i
abla			T								minu	par cessions à des tiers ou miscs		Valeur brute des immobilisations à		Récvaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
abla		DRE B	11	VIMOBIL	ISATIONS			par vir	ement de pos			par cessions à des tiers ou mises hors service ou réaultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Recvaluation legale * ou évaluation par mise en equivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
abla		Frais et de	d'établ dévelo	MMOBIL issement ppement	ISATIONS TOTAI		IN	par vir	ement de pos			par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	ĐØ	immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobi-
PLAIRE A	INCORP. S	Frais et de Autre	d'établ dévelo	issement ppement s d'immo	ISATIONS	.1		par vir	ement de pos		minu	par cessions à des tiers ou mases hors service ou résultant d'une mise en équivalence	ĐØ LW	immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobi-
PLAIRE A	CORP.	Frais et de Autre	d'établ dévelors poste porelle	issement ppement s d'immo	TOTAL bilisations	.1	IN	par vir	ement de pos		CC	par cessions à det fiers ou mises hors service ou réaultant d'une mise en équivalence		immobilisations à la fin de l'exercice	D 7	Valeur d'origine des immobi-
PLAIRE A	CORP.	Frais et de Autre incor	d'établ dévelors poste porelle	issement ppement s d'immo	TOTAL TOTAL	.11	IN IO	par vir	ement de pos		C@	par cessions à des tiers ou mases hors service ou résultant d'une mise en équivalence	LW	immobilisations à la fin de l'exercice	D7	Valeur d'origine des immobi-
PLAIRE A	CORP.	Frais et de Autre incor Terra	d'établ dévelors poste porelle	issement ppement s d'immo s Sur sol p	TOTAL bilisations TOTAL propre	JI _	IN IO IP	par vir	ement de pos		C@	par cessions à des tiers ou mises hors service ou rénultant d'une mise en équivalence	LW LY	immobilisations à la fin de l'exercice	D7 IX	Valeur d'origine des immobi-
PLAIRE A	INCORP.	Frais et de Autre incor Terra	d'établ dévelores poste poreller ins	MMOBIL issement ppement es d'immo s Sur sol p Sur sol c Inst. gales des constr	TOTAL bilisations TOTAL propre f'autrui s, agencts et a	. II.	IN IO IP	par vir	ement de pos		LV	par centions à det fiers ou mises hers service ou rénultant d'une mise en équivalence	LW LY MB	immobilisations à la fin de l'exercice	D7 IX LZ MC	Valeur d'origine des immobi-
PLAIRE A	INCORP.	Frais et de Autre incor Terra Constr	d'établ dévelor es poste poreller ins	sement perment is d'immo s Sur sol p Sur sol c Inst. gales des constructes technique lustriels	TOTAL bilisations TOTAL propre d'autrui s, agencts et a	. II	IN IO IP IQ IR	par vir	ement de pos		LV LX M/	par centions à det fiers ou mises hors service ou réaultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME	immobilisations à la fin de l'exercice 3	D7 IX LZ MC	Valeur d'origine des immobi-
PLAIRE A	INCORP.	Frais et de Autre incor Terra Constr	d'établ dévelors poster poreller ins ructions	sement perment is d'immo s Sur sol p Sur sol c Inst. gales des constructes technique lustriels	TOTAL bilisations TOTAL propre d'autrui a, agenets et a ructions es, matériel a, agenets, am	, II	IN IO IP IQ IR IS	par vir	ement de pos		LV LX M/	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH	immobilisations à la fin de l'exercice 3	D7 IX LZ MC MF	par muse en equivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4 4
PLAIRE A	INCORP.	Frais et de Autre incor Terra Constr Instal outill Autre	d'établ dévelors poster poreller ins lations age ind	sement peement so d'immo so d'immo so d'immo so	TOTAL bilisations TOTAL propre d'autrui a, agenets et a ructions es, matériel a, agenets, am	m. eet	IN IO IP IQ IR IS	par vir	ement de pos		LV LX M/	par centions à det fiers ou mises hors service ou rénultant d'une mise en équivalence	LW LY MB ME MH MK	immobilisations à la fin de l'exercice 3	D7 IX LZ MC MF MI	par muse en equivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
PLAIRE A	CORP.	Frais et de Autre incor Terra Constr Instal outill Autre	d'établ dévelores poster poreller ins	Sur sol p Sur sol p Sur sol c Inst. gales des constructechnique ustriels Inst. gales Inst. gales Matériel Matériel	TOTAL bilisations TOTAL propre f'autrui s, agencts et a nuctions es, matériel s, agencts, am s divers de transpor	m. et	IN IO IP IQ IR IS IT IU	par vir	ement de pos		LV LX MI MI MI	par centions à det fiers ou mises hors service ou réaultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH MK	immobilisations à la fin de l'exercice 3	D7 IX LZ MC MF MI ML	par muse en equivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
PLAIRE A	INCORP.	Frais et de Autre incor Terra Constr Instal outill Autre	d'établ dévelores poster poreller ins	sement perment is d'immo s Sur sol p Sur sol c Inst. gales des constructechnique lustriels Inst. gales nagement Matériel d'informatic Emballage	TOTAL bilisations TOTAL bilisations TOTAL bropre d'autrui s, agencts et a nuctions es, matériel s, agencts, am s divers de transpor le bureau et que, mobilier es récupérable	m. et	IN IO IP IQ IR IS IT IU IV	par vir	ement de pos		EV LX MI MI MI MI	par censions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH MK MN MQ	immobilisations à la fin de l'exercice 3 11 168 6 025	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR	par muse en equivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
PLAIRE A	INCORP.	Frais et de Autre incor Terra Constr Instal outill Autre immobile corpo	d'étable dévelors poster porelles de la dévelors poster porelles de la dévelors de la dévelor de la dévelors de la dévelor de la dévelors de la dévelor de la dévelors de la dévelor de la develor de	Sur sol p Sur sol p Sur sol c Inst. gales des constr technique ustriels Inst. gales inst. gales des constr technique ustriels Inst. gales	TOTAL bilisations TOTAL bilisations TOTAL bropre d'autrui s, agencts et a nuctions es, matériel s, agencts, am s divers de transpor le bureau et que, mobilier es récupérable	m. et	IN IO IP IQ IR IS IT IU IV	par viri	ement de pos		LV LX MI MI MI MI MI MI MI	par centions à det fiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT	immobilisations à la fin de l'exercice 3 11 168 6 025	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR	par muse en equivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
PLAIRE A	INCORP.	Frais et de Autre incor Terra Constri Instal outill Autre immobile corpo	d'établ dévelors poster porelles ins lations age ind es prelles	Sur sol p Sur sol p Sur sol c Inst. gales des constr technique ustriels Inst. gales inst. gales des constr technique ustriels Inst. gales	TOTAL bilisations TOTAL propre f'autrui s, agencts et a nuctions es, matériel s, agencts, am s divers de transpor le bureau et que, mobilier es récupérable	m. eet	IN IO IP IQ IR IS IT IU IV IW	par viri	ement de pos		LX MI	par centions à det fiers ou mises hors service ou rénultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW	immobilisations à la fin de l'exercice 3 11 168 6 025	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR MU	par muse en equivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
PLAIRE A	INCORP.	Frais et de Autre incor Terra Constri Instal outill Autre immobile corpo	d'établ dévelors poster porelles ins lations age ind es prelles	Sur sol p Sur sol p Sur sol c Inst. gales des constr technique ustriels Inst. gales nagement Matériel Matériel Emballage et divers as corporell	TOTAL bilisations TOTAL propre f'autrui s, agencts et a nuctions es, matériel s, agencts, am s divers de transpor le bureau et que, mobilier es récupérable	m. eet	IN IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY	par viri	ement de pos		MI MS MY	par censions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW	immobilisations à la fin de l'exercice 3 11 168 6 025	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR MU MX	par muse en equivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
PLAIRE A	INCORP.	Frais et de Autre incor Terra Constru Instal outill Autre immobile corpo Immobile Avan	d'étable dévelors poster por elles lations age ind es prelles bilisations ces et a	Sur sol p Sur sol p Sur sol p Sur sol p Sur sol c Inst. gales des construction Inst. gales des construc	TOTAL bilisations TOTAL bilisations TOTAL bropre f'autrui s, agencts et a ructions es, matériel s, agencts, am s divers de transpor le bureau et que, mobilier es récupérable des en cours	m. et	IN IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY	par viri	ement de pos		LV LX MI	par centions à det fiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA	immobilisations à la fin de l'exercice 3 11 168 6 025	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR MV MX NB	par mise en equivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
PLAIRE A	CORPORELLES INCORP.	Frais et de Autre incor Terra Constri Instal outill Autre immobile Corpo Avan Participation of the Europe Avan Mise et de de la construcción de la	d'étable dévelores poste por elles lations age indes silisations prelles bilisation ces et a cipatioren équi	Sur sol p Sur sol p Sur sol p Sur sol c Inst. gales des constr technique lustriels Inst. gales magement Matériel Materiel informatic et divers as corporell	TOTAL bilisations TOTAL bilisations TOTAL bropre f'autrui s, agencts et a ructions es, matériel s, agencts, am s divers de transpor le bureau et que, mobilier es récupérable des en cours	m. et t	IN IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC	par viri	ement de pos		LV LX MI MI MI MS MI MS ND NG	par censions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE	immobilisations à la fin de l'exercice 3 11 168 6 025	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR MU MX NB NF	par mise en equivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
PLAIRE A	CORPORELLES INCORP.	Frais et de Autre incor Terra Constr Instal outill Autre immobi corpo Limmol Avan Partic mise Autre	d'étable dévelors poster por elles lations age ind es prelles bilisations ces et a repation en équi es particular particu	Sur sol per Sur so	TOTAL bilisations TOTAL bilisations TOTAL bropre f'autrui s, agencts et a ructions es, matériel s, agencts, am s divers de transpor le bureau et que, mobilier es récupérable bes en cours TOTAL s par	m. eet éé-	IN IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC IY	par viri	ement de pos		MI M	par censions à det fiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE NH	immobilisations à la fin de l'exercice 3 11 168 6 025	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR MV NB NF NI	par mise en equivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
PLAIRE A	CORPORELLES INCORP.	Fraise et de Autre et de Autre et de Autre et de Instal outill English et de Instal outill Autre et de Instal outill English et de Instal outille	d'étable dévelors poster por elles ins lations age ind services et a cipation ces et a cipation en équires partices stitres	Sur sol p Sur sol p Sur sol p Sur sol c Inst. gales des constr technique ustriels Inst. gales nagement Matériel	TOTAL bilisations TOTAL bilisations TOTAL bropre f'autrui s, agencts et a ructions es, matériel s, agencts, am s divers de transpor le bureau et que, mobilier es récupérable bes en cours TOTAL s par	m. eet	IN IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC IY IZ	par viri	ement de pos		MI M	par centions à det fiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE NH M7	immobilisations à la fin de l'exercice 3 11 168 6 025	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR NO NS NF NI OW	par mise en equivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
PLAIRE A	INCORP.	Fraise et de Autre et de Autre et de Autre et de Instal outill English et de Instal outill Autre et de Instal outill English et de Instal outille	d'étable dévelors poster por elles ins lations age ind services et a cipation ces et a cipation en équires partices stitres	Sur sol p Sur sol p Sur sol p Sur sol c Inst. gales des constr technique ustriels Inst. gales nagement Matériel	TOTAL bilisations TOTAL bropre f'autrui s, agencts et a ructions es, matériel s, agencts, am s divers de transpor de bureau et rue, mobilier es récupérable ses en cours TOTAL s par	m. eet t	IN IO IP IQ IR IS IT IU IV IV IX MY NC IY IZ IØ	par viri	ement de pos		MI M	par centions à des tiers ou mises hors service our régulant d'une mise en équivalence	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE NH M7 QY 2C	immobilisations à la fin de l'exercice 3 11 168 6 025	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR MV MX NB NF NI ØW	par mise en equivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4



Désignation	de l'entreprise	SARL SI	FFE E(QUIPEMENT	THERM:	IQUE								Néant 🔲
CADRE A	SITUATIONS	ET MOUVEN	ENTS D	E L'EXERCICE D	ES AMOR	TISSEN	MENTS TECHNIC					UTION	DE L'	ACTIF)*
IMMOBILI	SATIONS AMOR	TISSABLES		ent des amortissemen début de l'exercice	ts A		tions : dotations exercice	a	Diminutions : ar Mérents aux élé de l'actif et r	ments	sortis			amortissements exercic e
Frais d'étab	issement et de dév	eloppement	CY		EL			EV				EN		
Fonds comr	nercial		RE		RF			RI				RJ		
Autres imm	obilisations incorp	orelles	PE		PF			PG				PH		
		TOTAL I	RK		RM			RN	<u> </u>			RO		
Terrains			PI		PJ			PK				PL		
	Sur sol propre		PM		PN			PO				PQ		
Constructions	Sur sol d'autroi		PR		PS			PT				PU		
	Inst. générales, ager aménagements des	constructions	PV		PW			PX				PY		
Installations outillage in	techniques, mater fustriels	iel et	PZ		QA			QB	:			QC		
Autres	Inst. générales, ager aménagements dive	ncements, rs	аĢ		QE			QF				QG		
inmobilisations	Matériel de transpo	п	QH	6 1	39 Q I		2 234	QJ		_		QK		8 37
corporelles	Matériel de burçau informatique, mobil		QL	6 0	25 QM			QN				QO		6 02
	Emballages récupér et divers		OP		QR		<u> </u>	QS			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	QT T		
	ctuiveis	TOTAL II	┥`┝┈	12 1			2 234	4	-			QX		14 39
<u>-</u>	TOTAL GÉN	ÉRAL (I+II)	ox –	12 1			2 2.34	┪				ØR		14 39
CADRE B	T	·	1	S AFFECTANT L		SION P				ATO	IRES	[7]		
mmobilisatio	L ,	- t	TATIONS	·					EPRISES					×
amortissable	Colonne 1 Différentiel de d	h-mán (Colonne 2 de dégressi	Colon Amortisseme	nt fiscal	Différe	olonne 4 ntiel de durée		Colonne 5 le dégressif	Am	Coloni	nt fiscal	R!	ouvement net des nortissements fin de l'exercice
rais d'établisseme	et autres nts M9	N1		N2 exception	onnel	N3	et autres N	7		N5	exception	nnei	N6	
onds commercial	RP	RQ		RR		RS	R	т	·	RU			RV	
autres immob inc orelles	or- N7	N8		P6		P7	P	8		P9			Q1	
TOTAL	LI RW	RX		RY		RZ	S	В		sc			SD	
crrains	Q2	Q3		Q4		Q5	Q	6		Q7	<u> </u>		Q8	
Sur sol propi	د Q9	R1		R2		R3	R	4		R5			R6	
Sur sol propi	R7	R8		R9		S1	S	2		S3			S4	
Inst gales, ag et am des con		S6		S7		S8	S	9		TI			T2	
ist techniques at et outillage	Т3	T4		Т5		Т6	т	7		Т8			Т9	
Inst gales ag	enc U1	U2		U3		U4	U	5		U6			U7	
Materiel de transport	U8	U9		vı		V2	v	3		V4			V5	
Mat bureau inform mob		V7		V8		V9	W	/1 -		W2			w ₃	
£ Emballages	33.4	W5		W6		W7	w w	/8		w ₉			XI	
	15	Х3		X4		X5	x	-		- X7			X8	
TOTAL rais d'acquisition	de			[14		A3	^	9					^0	
tres de participati TOTAL	INL					NM							NO	
Total général (I+II+III)	NP	NQ		NR		NS	N	т		NU			NV	
otal général 🏎 🗤	LNAM.		T	Total général non ventile	NY	- 		-	Total genéral		NZ			
NP + NQ + NE	9			(NS + NT + NU)					(NW - N	1)				
CADRE C														

Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations **Z**9

SP

Page 17

Désignation de l'entreprise : SARL SFFE EQUIPEMENT THERMIQUE Néant 🗵 Moutant au début AUGMENTATIONS: DIMINUTIONS: Montant Nature des provisions Dotations de l'exercice à la fin de l'exercice Reprises de l'exercice 1 2 3 4 Provisions pour reconstitution des 3T TA TB TC gisements miniers et pétroliers * Provisions pour investissement 3U TD TE TF (art. 237 bis A-II)* Provisions pour hausse des prix (1)* зv TG TH П Amortissements dérogatoires 3X TN τo Dont majorations exceptionnelles nı Đ4 D5 DA de 30 % Provisions pour prêts d'installation ŧΚ IL. IM (art. 39 quinquies H du CGI) Autres provisions réglementées (1) ŦP TQ TOTAL I 3Z. Provisions pour litiges 4R 4Đ Provisions pour garanties données 4E 4F 4G 4H aux clients Provisions pour pertes sur marchés **4.**I 4K 4 M à terme Provisions pour amendes et pénalités 4P 4R 48 Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions et obliga-4Z 5A tions similaires SC: SE. 5B 5D Provisions pour impôts (1) Provisions pour renouvellement des 5H 5.1 5K immobilisations * Provisions pour gros entretien ΕO €P ΕQ ER et grandes revisions Provisions pour charges sociales et 5U fiscales sur congés à payer * Autres provisions pour risques et charges (1) TOTAL II 5Z ГΧ ΓW - incorporelles 6A 6B 6C 6D - corporelles 6F. 60 6H pour dépréciation sur titres mis en équivalence 02 Ø3 05 immobilisations - titres de participatio autres immobilisa-tions financières(1)* **Ø**7 Ø8 Ø9 Provisions Sur stocks et en cours 6P 6R 68 611 Sur comptes clients a 6W Autres provisions pour 6Z dépréciation (1) **TOTAL III** 7B ΤY TZ TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III) 7C UĐ UB UC UF - d'exploitation UE Dont dotations UG (H - financières et reprises 11.11 - exceptionnelles HK Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10 (1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

DGFiP N° 2057 2023 ·

Page 18

	De	signa	tion de l'	entreprise SARL SFFE F	QUI	PEMENT TI	HERI			<u></u>						Néant	*
	C/	DRE	Α	ÉTAT DES CRÉAN	CES				Montant b	rut			A. I an au plus		A plu	s d'un an	
	IF ISÉ	Créa	ances ratt	achées à des participations			UL				UN	1		UN			
	L'ACTIF MOBILISÉ	Prêt	s (1) (2)				UP				CR			us			
	BE INS	Auti	res immo	bilisations financières			UT				UV			uw			
		Clie	nts doute	ux ou litigieux			VA				+-				<u> </u>		
		_		ces clients			UX			21 712	†		21 712				
		Créar	ica représent	tative de titres / Provision pour depreciation	o		ZI				+-		21 .12	-			
			ou remis er	garantie americanement construce	<u>ا</u>	/	ł			·	+-			-			
	LANT		····	comptes rattachés			UY	<u> </u>			+			-			
	L'ACTIF CIRCULANT	Seci	urité soci	ale et autres organismes sociaux			UZ	<u> </u>			-			_			
T	TIF	Etat	et autres	Impôts sur les bénéfices			VM			.	+-			-			
AV	E L'AC	colle	ectivités	Taxe sur la valeur ajoutée			VB			826	<u> </u>		826		<u></u>		
AK	DE	pub	liques	Autres impôts, taxes et versem	ents	assimilės	VN				L						
CC				Divers			VP										
LE DECLARANT			•	sociės (2)			vc										
LE			iteurs div	vers (dont créances relatives à des e titres)	opér	ations	VR										
PAR				statées d'avance			vs									·	
			_		,	TOTAUX	VT			22 538	νι	Τ	22 538	vv			
VE				- Prêts accordés en cour	s d'e	кегсісе	VD				T			<u></u>			
EK	RENVOIS	(1)	Mon des		s en c	ours d'exercice	VE				1						
CONSERVER	RE	(2)	Prêts et	avances consentis aux associés (pers	onnes	physiques)	VF										
4 C	C/	ADRE	В	ÉTAT DES DETTES		Montant b	rut	<u> </u>		A 1 an au phu	s		A plus d'1 an et 5 ans au plu	, "	A plu	ıs de 5 ans	
	Emp	orunts	obligata	ires convertibles (1)	7Y				_	2			3			- 4	
AIRE.	Aut	res en	nprunts o	bligataires (1)	7Z	,			†				,				
ILT	Em	runts	et dettes		VG				<u> </u>		••••				,, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		
EXEMPL	ét	abliss	es des ements	à plus de 1 an à l'origine	VH			·	 					_			
EX	_		dit (1)	financières divers (1) (2)	-				 	······································							
:				mptes rattachés	8A 8B		ς.	316	-		5 3	16					
				tes rattachés	┢				 			10					<u> </u>
					8C				 								
				autres organismes sociaux	8D	·											
	Etat			mpôts sur les bénéfices	8E				-			-		-			
	autr		-	l'axe sur la valeur ajoutée	vw		10 9	908	-	1(9	08					
	coll	ectivi	tés (Obligations cautionnées	VX												
	pub	iques	5 A	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ			······································									
	Deti	es su	r immobi	lisations et comptes rattachés	8.J				-								
			t associés		VI	14	12	339		142	3	39					
	opé	ation	s de pens	t dettes relatives à des sion de titres)	8K			~~~									
			résentativ en garant	/c de titres empruntés de *	22												
	Proc	luits (constatés	d'avance	8L												
				TOTAUX	VY	15	58 :	563	vz	158	3 5	63					
	RENVOIS		Emprun	its souscrits en cours d'exercice	vj				84.37 (•	nts et dettes contrac- rsonnes physiques	L			
-	ž	(1)	Emprun	ts remboursés en cours d'exercice	vĸ				1				it cette rubrique sont donn	ées d	ans la notic	e n° 2032	

$\overline{}$	
(9)	DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

7			on de l'entrep			L SFFE	EQUIPEM	ENT I	HE	RMIQUE				N	Véant 🔲 *	F	7:	Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 2
 	ŘÉΙ	IN	TEGRATI	IONS	-					BÉI	NÉF	ICE COM	PTABL	E DE L	EXERCICE	- w	f	114 517
<u> </u>					de l'e	exploitant (ent	renrises IR)	ou des as	sociá							- W	t	
			antages personn				wD REPLIES IN	ou des as		mortissements e		ntaires (art. 39	-4 du CGI)	et WE		1	ŀ	
_		am Au	iortissements à pe itres charges et d	orter ligne ci-c	lessou	s)			T T	itres amortissem axe sur les véhic	ents no	on deductibles		112	 	-Xi		
ies en it fisc	-		C.G.I) action des loyers	à réintégrer de	ans le d	cadre	WF		1	entreprise à l'IS) Part des loyer	s dispe	ensée de		WG	 	d	ı	
admi: résula		ďυ	n crédit bail imm	obilier et de le	evée d'	option	RA	 	1	réintégration	(art. 2:	39 sexies D)	ritoires	RB		4	-	7 (a) (b) (b) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c
nou s		déc	ovisions et charge ductibles (cf. tabi	leau 2058-B, c	adre I	Π)	WI		nx	harges à payer là on coopératifs n	on ded	uctibles (cf. 20)67-BIS)	XX		- x\	w	
Charges non admises en déduction du résulat fiscal		Aı	mendes et pé	énalités			WJ		C	harges financiè	res (a	rt 39-1-3° et	212 bis)	XZ	L	┨		
ರ¥ಕ		R	éintégrations	prévues à	l'arti	icle 155 du CO	GI*									- x	Y .	
		ln			pag	e 9 de la notic	e 2032)					-,,-				- 17	ļ	
Quote	-pa	rt	Bénéfices réalisés p de personnes ou un	GIE	WŁ					isultata beneficiaire l'article 209 B du C		L7				K	⁷	
noii 1	Ę		net		<	- imposées	au taux de l	5 % ou d	e 19	% (12.8 % p	юur l	les entrepr	ises à l'IP	₹)		18		
Régimes d'imposition particuliers et	5 E			à terme		- imposées	au taux de 0	%								ZN	١	
mes d'i	odino		Fractio	on imposal	ble de	es plus-values	réalisées au] -	Plus-values	nette	s à court t	erme		···, , <u>-</u> .	w	'n	
Régi	Ê					es antérieurs '			<u> </u>	Plus-values	soun	nises au ré	gime des	fusions		Jw.	o	
		Ec	arts de valei	urs liquida	tives	sur OPC * (er	itreprises à l'	IS)								XI	R	
Réir	téc	orat	tions diverse	Så nov		Intérêts excédent (art. 39-1-3e et 2	aires 12 du C.G.L.)	SU		Z. (a	ones d' ctivité	entreprises * exonerée)		sw		٦.,	ړ	
			ur feuillet séj		N 1 +							art de 12 % d ues à taux zen		М8		- \text{\tin}\exitt{\text{\tin}\text{\tex{\tex	Ÿ	
Réir	ιtėε	grat	ion des char	ges affecté	es au	ıx activités éli	gibles au rég	ime de ta	axatio	on au tonnag	e					Y	۱ [
Rési	ılta	nt fi	scal afférent	à l'activite	é rele	vant du régim	e optionnel o	le taxatio	n au	tonnage						Y3	,	
			*****												TOTAL I	T _w	R	114 517
11	DÉ	D	UCTIONS	S		- ", .					PER	те сом	PTABL	E DE L	EXERCICE	w:	s	
	_				par	une société de	personnes o	u un G.L	E *			***************************************				- w	т	
	······		·		<u> </u>	ntér, taxées et		····		intables de l	'exer	c. (cf. table	eau 2058	l-B. cadı	re III)	W	บ	
	1		S F/	-		s au taux de 1										w	\mathbf{v}	
						s aux taux de				· `		······································	07)			- W	H	
			us-values nettes	<u>-</u>		es aux taux de		ii los cac		5 OZTEKO UT		010120				- _w	_P	
on tions		lor	à ng terme					as à long	torm	o entériouro	^					W	1	
positi n posì				l —		s sur les moin		cs a long	term	e americure:				······································		١,		
Régimes d'imposition particuliers et impositions	lifer	Α.	stree plue va			s sur les défic au taux de 19						. 				16	_	
gime	1		·	<u>-</u>		s à court term	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	a dant l'i		ition act dif	Fárás	*			····	\mathbf{H}	ŀ	
Repart	-	Ré	soime des so	ciétés mère	es et	des filiales *							T.,			W	ŀ	
	-	Pr	oduit net des	s actions et	part	s d'intérêts :				charges res s nets de pa		•) X./	ŀ	
		-				ligibles au rég							(art. 223	B du C	GI)	Z.>	x	
		De	Eduction auto	orisée au ti	tre d	es investissem	ents réalisés	dans les	colle	ctivités d'Ou	ıtre-r	ner*.				Z)	Y .	
	_		ajoration d'a		ent *	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						Jeunes entrepr	1040			XI	┖	
Mesures d'incitation	III Angere	tions *	(reprise d'entre en difficultés 44	prises	К9		Entreprises ne 44 sexies		L2			innovantes (art. 44 sexies Zone de restr	A)	L5		XI	F	:
d'inc	ent s	ž. ¥Ω ¥					Sociétés d'inv immobiliers c (art. 208C)	otées	к3		- 1	de la défense (art 44 terdeci		PA				
	Datten	a tic	Zone franche un (art. 44 octies /		øv		Bassin d'empl redynamiser (art. 44 duod	éciès)	1F			Z. franche d'ac (art. 44 quater	tivité NG decies)	ХC				
	Abat	30 3	Bassin urbain à (art 44 sexdecie		PP		Zone de deve prioritaire (art. 44 Septo	loppement lecies)	PB			Z. de revitalise (art. 44 quinde		PC				
	_	Ec	arts de valeu	ırs lıquidat	tives	sur OPC * (er	treprises à l'	IS)								xs	s L	
sur fe	uill	et s	diverses à déta éparé (EXT 2)			(art 39 decies					re	réance dégage eport en arrièr		21		X	G [
					aux a	activités éligib	les au régim	e de la ta	xatio	n au tonnag	e				<u> </u>	Y2	⊢	
111	KE	<u>-S</u>	ULTAT F	ISCAL		·		<u> </u>				1			TOTAL I	٦.	"	
R	ėsu	ltat	t fiscal avant	imputatio	n des	s déficits repo	tables				`		XI		114 517			
				·				<u> </u>	de	éficit ((ii m	oins I)				ΧJ	'	
				·		(entreprises à							ZL					
		_				ultats de l'exer		<u>-</u>								ΧI	└┠	114 517
RÉS	UI	TA	AT FISCAL	. BÉNÉI	FICE	E (ligne XN) o	u DÉFICIT	reporta	ble e	n avant (lig	ne X	(O)	XN		0	X(0	· ·

DGFiP N° 2058-B 2023

Page 20

Désignation de l'entreprise SARL SFFE EQUIPEMENT	THERMIQUE			Néant		
I SUIVI DES DÉFICITS						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	328 667		
Déficits transférés de plein droit (art 209-II-2 du CGI)	K4bis					
Nombre d'opérations sur l'exercice K4ter						
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)			К5	114 517		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			К6	214 150		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)			YJ			
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	214 150		
II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PA ER,	CHARGES SOCIALES	ET FISCALES	CORRESPO	NDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés p sous le régime de l'article 39-1. Le bis Al. 1er du CGI, dotations de l'é	our les entreprises placées exercice		ZT			
III PROVISIONS ET CHARGES A PA ER, N	ON DÉDUCTIBLES PO	UR L'ASSIETT	E DE L'IMPÔ	T		
(å détailler, sur feuillet	•	Dotations de l'exerc	ice Repr	ises sur l'exercice		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspoi pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. Le bis Al	ndantes non déductibles . 2 du CGI *	zv	zw	·		
Provisions pour risques et charges *						
		8X	8 Y			
		8Z	9.A			
		98	9C			
Provisions pour dépréciation *		-				
		9D	9E			
		9F	9G			
		9H	9Ј			
Charges à payer						
		9K	9L			
		9M	9N			
		9P	9R			
		98	9T			
TOTAUX (YN = ZV	V à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO			
à reporter	au tableau 2058-A :	ligne WI		ligne WU		
CONSÉQUENCES DE LA M	ÉTHODE PAR COMPOS.	ANTS (art. 237 sa	epties du CGI)	1		
	Montant au début de l'exercice	Imputations		Montant net à la fin de l'exercice		
Montant de la réintégration ou de la déduction	1	 		in de reacieles		

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice nº 2032

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

D	ésigi	nation de l'entreprise : SARL SFFE EQUIPEM	ENT	THER	MΙ	QUE]				_			, <u>-</u>	N	éant	•
		Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	øс	(416	0	93;	1			ctations éserves		- Réserves légales					
OBJUINES		Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	61	8	04	AFFECTATIONS			dendes		Į	- Autres réserves	ZĐ			
OBIC) }	Prélèvements sur les réserves	ØE				AFFECT			es répar				ZF			
				125.4			- `	1		ort à nou le total I de			sairement être égal au tota! II)	ZG	`		289)
		101AL1 0F (354 289)								TOTAL II	ZH	L		289)			
		SEIGNEMENTS DIVERS		1 11							Т		Exercice N:	-	Exercice N	-l :	
	ENGAGEMENT	- Engagements de précisez le prix de crédit-bail mobilier en crédit-bail	evient	des biens j	oris 	J7)	Y	Q		\perp			
	AGE	- Engagements de crédit-bail immobilier									Y	R		_ _			
	ENG	- Effets portés à l'escompte et non échus									Y	s					
	ES	- Sous-traitance							Y	т							
TAIL DES POSTES	HARG	- Locations, charges locatives dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	X	Q							
S	ET C NES	- Personnel extérieur à l'entreprise							Y	บ							
S	LATS	- Personnel exterieur a l'entreprise - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						s	s	1 953			1	824			
DES POSTE	SACE EVE	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage	5								Y	v					
AILD	UTRES	- Autres comptes { dont cotisations versées a syndicales et professionne		nisations		ES	·)	S	т	1 721	\perp		1	567
EI.	≺	Total du poste correspondant	à la l	gne FW	đu t	ablea	iu n° 20	05	2		z	J	3 673	\perp		3	392
1	SET	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									Y	w	234	\perp			667
ŀ	IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	_	zs)	92	z					
	Σ	Total du compte correspondan			du t	ablea	iu n° 2	05	2		Y	х	234				667
	TVA	- Montant de la T.V.A. collectée	pétroli	ers							Y	Y	24 967	\perp		14	540
	<u>-</u>	 Montant de la 1 V.A. deductible comptabilisee au co services ne constituant pas des immobilisations 	urs de	rexercio							Y	z	160				294
		 Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration an DADS de 2022)* 									Ø	В					
		 Montant de la plus-value constatée en franchise d'im- le régime simplifié d'imposition * 	oôt lor	s de la pi	emi	ère o	ption p	901	ur		ø	s					
	82	 Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison à la disposition de la société * 	des s	sommes r	nise	S					z	ĸ	1.60 %		1.2	0	%
	DIVERS	- Numéro de centre de gestion agréé *	,	(P									rticipations : (Liste au 2059-0 38 II de l'ann. III au C.G.I)		Si oui cocher I Sinon 0	ZF	₹ 0
	_	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'imposs du CGI pour l'entreprise donatrice	ôt prév	vue au 4 c	le l'	articl	e 238				† "	G					
		- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à a l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217	mortis octies	sement e du CGI	xce	ption	nel che	ez			R	н					
		Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		Plu	s-vai	ues à l	5 %	J	K	•			Plus-values à 0 %	J	ıL		
35				Ph	s-val	ues à 3	9%	J	М				Imputations	J	c		
TIME	GROUPE	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plu	s-val	ues á l	5 %	J	IN				Plus-values à 0 %	J	ю		
REC	GH			Plu	s-val	uesàl	9%	J	IP				Imputations	J	F		

ЛН

N° SIRET de la société mère du groupe

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société

mère, 2 si société filiale

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

JJ

⁽¹⁾ Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration II ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Page 22

I	Désig	enation de l'entreprise	SARL SE	FFE EQUIPEME	NT THERM	IQUE						Néant 🗵 *
		DÉTERMINATION		LEUR RÉSIDUI	ELLE							
7	sature	e et date d'acquisition des élén	nents cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette r	éévaluée *	Amort en fi	issements pratiqués anchise d'impôt	Autre: amortissem	ents *	Va	leur résiduelle
									X			
	•	3										<u></u>
	1 - Immobilisations	4					·····					
	пторя	5										
		6										
		8										
XEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT		9										
AR		10										
		11										
		12										
X X		B - PLUS	S-VALUES,	MOINS-VALUES			Q	ualification fiscal	Long terme	is-values r	éalisées '	Plus-values
PA		Prix de ven	te	Montant global de l ou de la moin		Court terme			Long terme			taxables à 19 % (1)
<u> </u>		<u> </u>		8		9		19 %	15 % ou 12.8 % 0 %		,	- 0
ER		2				<u></u>						
3		3		+								
₹ 2		4										· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
RE	fions *	5										
77	l - Immobilisations	6										
N.	1-Im	7										
EX		8										
1		10				_						
-					······································					<u> </u>		
		12										
		13 aux éléments cédés		ale de réévaluation affère		+		<u>, ", ", ", ", ", ", ", ", ", ", ", ", ",</u>		······································		
		Amortissements affére	nts aux éléments o	se rapportant aux élème. cédés mais exclus des ch		+						
	n15	Amortissements non pi	rationés en compt	abilité et correspondant à es lois de 1966, 1968 et	a la déduction 1975, effective-	+						
	II - Antres éléments	ment utilisée Provisions pour déprée values à long terme de	iation des titres re venues sans objet	elevant du regime des plu au cours de l'exercice	ıs ou moins-				<u> </u>	T		
	- Autre		aux comptes de p	provisions pour deprécial								
	=] 9 Divers (détail à donner										
		CADRE A plus ou m des lignes CADRE B plus ou m	oms-value nett i La 19 de la co	e a court terme (total plonne (9))	algebrique							
		CADRE B : plus ou m des henes	ioms-value nett i 1 a 19 de la co	e a long terme (total : slonne (10))	algebrique				(B)			

CADRE C - autres plus-value taxable a 19 %

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

⁽¹⁾ Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Page 23

	A ELÉMENTS AS (à l'exclusion des plus-values de f		AU RÉGIME FISCAL l'imposition est prise en c			
	Origine		Montant net des plus-values	Montant antérieurement	Montant compris dans le résultat	Montant restant à
	Imposition répartie		réalisées*	réintégré	de l'exercice	réintégrer
lus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
au cours de	sur 10 ans					
l'exercice	sur une durée différente (art 39	~r.				
	quaterdecies 1 ter et 1 quater CC	n) TAL 1				
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			Montant net des	Montant ante-	Montant rapporté au	Montant restant
	Imposition répartie		plus-values réalisées à l'origine	rieurement réintégré	résultat de l'exercice	à reintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
		N-1				
		N-2				
lus-values réalisées	Sur 10 ans ou sur une durée	N-3				
au cours des		N-4				
cercices antérieurs	différente (art. 39 quaterdecies	N-5				
toroices americals	1ter et 1 quater du CGI)	N-6				
	(à préciser) au titre de :					
		N-7	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
	1	N-8				ŀ
		14-0				
		N-9				
	B PLUS-VALUES RÉINTÉ	N-9 TAL 2 GRÉES DA				
Plus-values de (personnes mo		N-9 TAL 2 GRÉES DA	ntes aux biens non amorti Montant net des	ssables ou taxées lors des		d'apport é d'une activité
Plus-values de (personnes mo	B PLUS-VALUES RÉINTÉC prique ne comprend pas les plus-va- fusion, d'apport partiel ou de scission trales soumises à l'impôt sur les sociétés se	N-9 TAL 2 GRÉES DA	ntes aux biens non amorti	ssables ou taxées lors des	opérations de fusion ou d lus-values d'apport à une sociét rofessionnelle exercée à titre m	d'apport. é d'une activité dividuel (toutes sociétés I
Plus-values de (personnes mo	B PLUS-VALUES RÉINTÉC prique ne comprend pas les plus-va fusion, d'apport partiel ou de scission prales soumises à l'impôt sur les sociétés se de des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	ntes aux biens non amorti Montant net des plus-values réalisées	ssables ou taxées lors des P pi Montant anté-	opérations de fusion ou d lus-values d'apport à une sociét rofessionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport é d'une activité dividuel (toutes sociétés Montant restant
Plus-values de (personnes mo	B PLUS-VALUES RÉINTÉC prique ne comprend pas les plus-va fusion, d'apport partiel ou de scission prales soumises à l'impôt sur les sociétés se de des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	ntes aux biens non amorti Montant net des plus-values réalisées	ssables ou taxées lors des P pi Montant anté-	opérations de fusion ou d lus-values d'apport à une sociét rofessionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport é d'une activité dividuel (toutes sociétés Montant restant
Plus-values de (personnes mo	B PLUS-VALUES RÉINTÉC prique ne comprend pas les plus-va fusion, d'apport partiel ou de scission prales soumises à l'impôt sur les sociétés se de des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	ntes aux biens non amorti Montant net des plus-values réalisées	ssables ou taxées lors des P pi Montant anté-	opérations de fusion ou d lus-values d'apport à une sociét rofessionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport é d'une activité dividuel (toutes sociétés Montant restant
Plus-values de (personnes mo	B PLUS-VALUES RÉINTÉC prique ne comprend pas les plus-va fusion, d'apport partiel ou de scission prales soumises à l'impôt sur les sociétés se de des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	ntes aux biens non amorti Montant net des plus-values réalisées	ssables ou taxées lors des P pi Montant anté-	opérations de fusion ou d lus-values d'apport à une sociét rofessionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport é d'une activité dividuel (toutes sociétés Montant restant
Plus-values de (personnes mo	B PLUS-VALUES RÉINTÉC prique ne comprend pas les plus-va fusion, d'apport partiel ou de scission prales soumises à l'impôt sur les sociétés se de des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	ntes aux biens non amorti Montant net des plus-values réalisées	ssables ou taxées lors des P pi Montant anté-	opérations de fusion ou d lus-values d'apport à une sociét rofessionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport é d'une activité dividuel (toutes sociétés Montant restant
Plus-values de (personnes mo	B PLUS-VALUES RÉINTÉC prique ne comprend pas les plus-va fusion, d'apport partiel ou de scission prales soumises à l'impôt sur les sociétés se de des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	ntes aux biens non amorti Montant net des plus-values réalisées	ssables ou taxées lors des P pi Montant anté-	opérations de fusion ou d lus-values d'apport à une sociét rofessionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport é d'une activité dividuel (toutes sociétés Montant restant
Plus-values de (personnes mo	B PLUS-VALUES RÉINTÉC prique ne comprend pas les plus-va fusion, d'apport partiel ou de scission prales soumises à l'impôt sur les sociétés se de des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	ntes aux biens non amorti Montant net des plus-values réalisées	ssables ou taxées lors des P pi Montant anté-	opérations de fusion ou d lus-values d'apport à une sociét rofessionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport é d'une activité dividuel (toutes sociétés Montant restant
Plus-values de (personnes mo	B PLUS-VALUES RÉINTÉC prique ne comprend pas les plus-va fusion, d'apport partiel ou de scission prales soumises à l'impôt sur les sociétés se de des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	ntes aux biens non amorti Montant net des plus-values réalisées	ssables ou taxées lors des P pi Montant anté-	opérations de fusion ou d lus-values d'apport à une sociét rofessionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport é d'une activité dividuel (toutes sociétés Montant restant
Plus-values de (personnes mo	B PLUS-VALUES RÉINTÉC prique ne comprend pas les plus-va fusion, d'apport partiel ou de scission prales soumises à l'impôt sur les sociétés se de des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	ntes aux biens non amorti Montant net des plus-values réalisées	ssables ou taxées lors des P pi Montant anté-	opérations de fusion ou d lus-values d'apport à une sociét rofessionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport. é d'une activité dividuel (toutes sociétés Montant restant
Plus-values de (personnes mo	B PLUS-VALUES RÉINTÉC prique ne comprend pas les plus-va fusion, d'apport partiel ou de scission prales soumises à l'impôt sur les sociétés se de des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	ntes aux biens non amorti Montant net des plus-values réalisées	ssables ou taxées lors des P pi Montant anté-	opérations de fusion ou d lus-values d'apport à une sociét rofessionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport. é d'une activité dividuel (toutes sociétés Montant restant
Plus-values de (personnes mo	B PLUS-VALUES RÉINTÉC prique ne comprend pas les plus-va fusion, d'apport partiel ou de scission prales soumises à l'impôt sur les sociétés se de des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	ntes aux biens non amorti Montant net des plus-values réalisées	ssables ou taxées lors des P pi Montant anté-	opérations de fusion ou d lus-values d'apport à une sociét rofessionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport é d'une activité dividuel (toutes sociétés Montant restant
Plus-values de (personnes mo	B PLUS-VALUES RÉINTÉC prique ne comprend pas les plus-va fusion, d'apport partiel ou de scission prales soumises à l'impôt sur les sociétés se de des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	ntes aux biens non amorti Montant net des plus-values réalisées	ssables ou taxées lors des P pi Montant anté-	opérations de fusion ou d lus-values d'apport à une sociét rofessionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport é d'une activité dividuel (toutes sociétés Montant restant
Plus-values de (personnes mo	B PLUS-VALUES RÉINTÉC prique ne comprend pas les plus-va fusion, d'apport partiel ou de scission prales soumises à l'impôt sur les sociétés se de des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	ntes aux biens non amorti Montant net des plus-values réalisées	ssables ou taxées lors des P pi Montant anté-	opérations de fusion ou d lus-values d'apport à une sociét rofessionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport é d'une activité dividuel (toutes sociétés Montant restant
Plus-values de (personnes mo	B PLUS-VALUES RÉINTÉC prique ne comprend pas les plus-va fusion, d'apport partiel ou de scission prales soumises à l'impôt sur les sociétés se de des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	ntes aux biens non amorti Montant net des plus-values réalisées	ssables ou taxées lors des P pi Montant anté-	opérations de fusion ou d lus-values d'apport à une sociét rofessionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport é d'une activité dividuel (toutes sociétés Montant restant

	reprise	SWAL SILE	EQUITERENT 1.	HERMIQUE		······································	Néant
Entreprises souniises	à l'impôt «		Rappel de la plus ou moins-v		-		
Entreprises soumises	-	ur le revenu	Gains nots retirés de la cession exclus du régime du long term	ne (art. 219 La sexies-0 bis	du CGI) 🌓 🏄 💮		
		(Gains nets retirés de la cessio art. 219 La sexies-0 du CGI	on de certains titres dont le	orix de revient est supériour	à 22,8 M€	
ı - sur	VI DES	MOINS-VALU	IES DES ENTREPI	RISES SOUMISE	S À L'IMPÔT SU	R LE REVENU	
Origine			ns-values 12.8 %	long terme d imp	r les plus-values à le l'exercice osables 12.8 %	moins	e des -values 12.8 %
			②		3		4)
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
loins-values nettes à	N-3						
long terme subies au	N-4						•
cours des dix exercices	N-5						
antérieurs (montants	N-6						*
restant à déduire à la	N-7						
clôture du dernier	N-8						
exercice)	N-9						
	14-2						
	-		-				
II - SUIVI [N-10	DINS-VALUES	À LONG TERME	DES ENTREPRIS	r	L'IMPÔT SUR	LES SOCIÉT
II - SUIVI [N-10	DINS-VALUES	À LONG TERME Moins-values	DES ENTREPRIS	ES SOUMISES À Imputations sur les plus-values à long terme		LES SOCIÉT
II - SUIVI [Origine	N-10	DINS-VALUES À 19 % ou 15 %		DES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à	Imputations sur le résultat de l'exercice	
	N-10		Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat	DES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat	Solde des moins-valu à reporte
Origine ①	N-10	À 19 % ou 15 %	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	DES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-valu à reporte col. 7 = 2+3+4
Origine ①	N-10	À 19 % ou 15 %	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	DES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-valu à reporte col. 7 = 2+3+4
Origine ①	N-10 DES MC	À 19 % ou 15 %	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	DES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-valu à reporte col. 7 = 2+3+4
Origine ① Ours-values nettes	N-10 DES MC	À 19 % ou 15 %	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	DES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-valu à reporte col. 7 = 2+3+4
Origine Oins-values nettes	N-10 N-10 N-10 N-10 N-20 N-	À 19 % ou 15 %	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	DES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-valu à reporti col. 7 = 2+3+4
Origine Dioins-values nettes loins-values nettes à long terme subies au	N-10 N N-1 N-2 N-3	À 19 % ou 15 %	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	DES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-valu à reporte col. 7 = 2+3+4
Origine Oins-values nettes loins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants	N-10 DES MC N N-1 N-2 N-3 N-4	À 19 % ou 15 %	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	DES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-valu à reporte col. 7 = 2+3+4
Origine Oins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la	N-10	À 19 % ou 15 %	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	DES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-valu à reporti col. 7 = 2+3+4
Origine Toins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices anténeurs (montants restant à	N-10 N N-1 N-2 N-3 N-4 N-5 N-6	À 19 % ou 15 %	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	DES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-valu à reporte col. 7 = 2+3+4

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

	· -				Sous-comptes de la	réserve spéciale des plu	s-values à	long terme												
				taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxée	s à 19 %	taxées à 25											
Montant de la réserve sp		A /Nt 1)	1																	
à la clôture de l'exercice Réserves figurant au bil:			1																	
u cours de l'exercice			2																	
	TOT	AL (lignes 1 et 2)	3																	
r		nt lieu à complément	4																	
Prélèvements opérés		t sur les sociétés ant pas lieu à complément	1																	
<u> </u>		t sur les sociétés	5					······	,											
	TOT	AL (lignes 4 et 5)	6																	
Montant de la réserve sp	éciale	(ligne 3 - ligne 6)	7																	
à la clôture de l'exercice			ــــــــــــــــــــــــــــــــــــــ																	
					ON DES COUP	RS * (5e, 6e, e ali	néas de													
montant de la rése à l'ouverture de l'exe		réserve figurant au b sociétés absorbées au			montants préleve	és sur la réserve		montant de la réserv à la clôture de l'exerci												
l'année		l'année		l'année		l'année		l'année		· •		l'année		donnant lieu ue donna					()	
<i>a</i>		(2)		a complem	ent d'impot ③	à complément d'imp	ot (4)		<u> </u>											
• Ф					1															
				~° 1021																
	t cette rubri		otice :	n° 2032.																
	t cette rubri		otice :	n° 2032.																
	t cette rubri		otice :	n° 2032.																
	t cette rubri		otice :	n° 2032.					·											
	cette rubri		otice :	n° 2032.																
	t cette rubri	que sont données dans la no	otice :	n° 2032.																

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

FORMULAIRE EDI N° 2059-E 2023 .



Désignation de l'entreprise: SARL SFFE EQUIPEMENT THERMIQUE		Néant	Œ].
Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022 Durée en nombre de	mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectif moyen du personnel * :	YP			
dont apprentis	YF			
dont handicapés	YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	ОЛ			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	ОК			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	от			
TOTAL 1	ox			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	···			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	ОН			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE			•
Subventions d'exploitation reçues	OF			
Variation positive des stocks	OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT			
TOTAL 2	ОМ			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)				
Achats	ON			
Variation négative des stocks	OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	os			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	ΟZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	ow			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location de l	O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY			
TOTAL 3	Ol			
IV- Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG			
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (a reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE				
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alo dépôt du formulaire n° 1330 CVAE	cadre. ers disp	ensé du		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case EV	1 - 1			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois) GX Effectifs au sens de la CVAE *	EY			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art 223 A du CGI)				
Période de référence GY GZ				
Date de cessation HR				
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges declucibles de la valeur ajontée, afférence à la production immobilisée declarce ligne 143, portees en figne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notree n° 1330-CVAE-SD § Repartition des adarties et dans la notree n° 2033-NOT-SD § Cotration fonciere des ontreprises—qualification des effectifs				_

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2023

Formulaire obligatoire (art 38 de l'annexe 12 du C G I.)

N° de dépôt	detenant directement au moins 10 % du capital de la Societe) 1 (1)	
		m.
		Néant 🔲 *
EXERCICE CLOS	SLE 3 1 1 2 2 0 2 2 N° SIRET 3 9 8 1 7 8 5 7 4 0	0032
DÉNOMINATION	N DE L'ENTREPRISE SARL SFFE EQUIPEMENT THERMIQUE	
ADRESSE (voie)	42 RUE SERVAN	
CODE POSTAL	75011 VILLE PARIS	
Nombre total d'asso	sociés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise PI 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P.	200
Nombre total d'asso	sociés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P	4
l - CAPITAL	DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :	
Forme juridique	SA Dénomination SOC D'INVEST POUR L'ENERGIE	
N° SIREN (si socié	été établie en France) 572175818 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions	200
Adresse .	N° 42 Voie RUE SERVAN	
	Code postal 75011 Commune PARIS Pays FR	
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si socié	été établie en France) % de détention Nb de parts ou actions	
Adresse	N° Voie	
	Code postal Commune Pays	
Forme jurídique	Dénomination	
N° SIREN (si socié	été établie en France) % de détention Nb de parts ou actions	
Adresse:	N° Voic	
	Code postal Commune Pays	
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si socié	été établie en France) % de détention Nb de parts ou actions	
Adresse :	N° Voie	
	Code postal Commune Pays	
II - CAPITAL	DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :	
Titre (2)	Nom patronymique Prénom(s)	
Nom n	marital % de détention Nb de parts ou actions	
Naissance:	Date N° Département Commune Pays	
Adresse :	N° Voie	
	Code postal Commune Pays	
Titre (2)	Nom patronymique Prénom(s)	
Nom n	marital % de détention Nb de parts ou actions	
Naissance:	Date N° Département Commune Pays	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANI

⁽¹⁾ Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL SFFE EQUIPEMENT THERMIQUE

31/12/2022

Charges à payer	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	5 016
•	
Total	5 016